

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION - n° 40 – Juillet 2020

L'EDITO DU MAIRE

Une nouvelle équipe municipale en sortie de confinement !

Nous avons été contraints au confinement pour éviter la contagion du Covid19.

Quelle tristesse de voir les commerces et services fermés, surtout notre Café du Village !! Les Aubinois comme les autres ont subi l'isolement, pour s'interdire les regroupements et apprendre la distanciation et les gestes barrières. Petits et grands étions assignés à domicile. Nos libertés individuelles ont été provisoirement mais profondément remises en cause. Nous avons tous dû nous en remettre à d'improbables « Attestations de déplacement dérogatoire » !!!

Le télétravail, pour bon nombre d'entre nous, a été possible grâce au haut-débit aubinois. Les parents ont pu appréhender le métier d'instituteur pour nos jeunes scolarisés à distance ! Les divertissements et rassemblements nous manquent encore. Mais « A quelque chose malheur est bon » : de nombreux Aubinois ont repris l'habitude de la marche à pied au cœur et autour du bourg, aidés par un magnifique temps estival. Mais surtout, c'est l'agréable vent de la solidarité aubinoise qui a soufflé sur de nombreuses maisons. Courses, médicaments, démarches administratives, le soutien matériel, mais aussi moral a fédéré et encore rapproché beaucoup d'habitants ... Bravo à vous tous pour la belle solidarité dont vous avez fait preuve !

Pendant cette période, la Commune a étendu sa communication en mettant en place sa page facebook : « Mairie d'Aubigné35 ».



Cet inédit bouleversement a pu faire oublier qu'une nouvelle équipe municipale devait s'installer.

A la façon d'un commentaire sportif - qui manque à certains d'entre nous - une nouvelle équipe municipale 2020/2026 succède à la formation 2014/2020.

L'on peut leur souhaiter autant de succès ! Rappelons-nous les réalisations de cette formation. Sur le terrain, les objectifs et buts ont été atteints : restauration de l'église, de la salle des fêtes, amélioration et aménagement des bassins d'assainissement, de l'extension du cimetière, des rues de Chambellé, des Dames, de l'Auditoire, de la route de Neuville, l'aménagement de l'espace enfance et bien sûr le terrain multisports, tout ceci en respectant le fair-play financier ... C'est aussi à cette équipe que l'on doit la mise en place du CMJ et le soutien aux jeunes pour assurer leurs animations et participations, ponctuées par deux magnifiques déplacements à Paris !

Nous ne pouvons que féliciter ce groupe qui sort, un peu essoufflé, mais la tête haute au coup de sifflet final, après un long temps d'arrêt de jeu « covidien ». Gageons que l'esprit d'équipe et la solidarité de groupe qui a animé le conseil municipal de 2014/2020 se transmettront à la nouvelle formation. Sept des onze coéquipiers ont vu leur contrat prolongé pour six ans. Ils ont été rejoints par quatre recrues. La nouvelle équipe mixte (cinq femmes et six hommes) réunit jeunesse et expérience. Elle promet de réaliser de belles prestations. Merci à vous de l'encourager !

Youri MOYSAN

AGENDA : VIE LOCALE ET ASSOCIATIVE

Dimanche 30 Août : Randonnée pédestre d'une dizaine de kilomètres proposée par la municipalité, départ de l'étang communal 9h30, le midi un repas « cochon grillé » sera servi par le Comité des Fêtes (sous réserve des mesures sanitaires à venir).

Samedi 3 Octobre : Soirée « Fruits de Mer » du Comité des Fêtes.

Samedi 17 Octobre : Fête des classes 0 à partir de 11h00.

Dimanche 8 Novembre : Repas des aînés (C.C.A.S.) à la salle des fêtes.

Mercredi 11 Novembre : Commémoration de l'Armistice 1918, cérémonie au monument aux morts, rdv 11h15 à la mairie.

LE SECRETARIAT DE MAIRIE



Mairie d'AUBIGNE

Secrétaire de Mairie Karine MONNIER

☎ 02.99.55.26.49

✉ mairie.aubigne@wanadoo.fr

🌐 www.aubigne.fr

📍 Mairie d'Aubigné35

Les horaires d'ouverture :

Lundi :		14h00-17h00
Mardi :	9h00-12h30	14h00-18h30
Jeudi :	9h00-12h30	13h30-17h00
Vendredi :	9h00-12h30	13h30-17h00
Samedi :	9h00-12h00	ouvert uniquement le premier samedi du mois

ELECTIONS 2020

Le 15 Mars 2020, les Aubinois se sont déplacés aux urnes pour élire leurs conseillers municipaux, avec une participation de 64,80% des électeurs. Nous les en remercions !

Le conseil municipal (11 sièges) a été complété lors du premier tour des élections. Le nombre d'inscrits sur la liste électorale s'élève à 287 avec une participation de 186 votants, 101 abstentions, 2 votes blancs et 3 votes nuls au total 181 votes exprimés.

Élue le 15 mars dernier, la nouvelle équipe a dû patienter quelques semaines, en raison du contexte sanitaire, avant de pouvoir prendre ses fonctions. L'élection du Maire et de ses adjoints n'a en effet pu avoir lieu que le 23 mai. Puis, le 4 juin, c'était au tour des commissions d'être créées. L'équipe municipale de ces 6 prochaines années est composée de 11 élus, dont 4 nouveaux.

Résultats :

- BORDES Valérie 174 VOIX soit 96.13%
- DENIAUD Bruno 171 VOIX soit 94.47%
- GIRAUD Pierre-Yves 171 VOIX soit 94.47%
- GRUEL Jean-Charles 172 VOIX soit 95.02%
- JAMAUX Johanna 173 VOIX soit 95.58%
- LETOURNOUX Isabelle 166 VOIX soit 91.71%
- MIRAMONT Aurélie 173 VOIX soit 95.58%
- MOYSAN Youri 168 VOIX soit 92.81%
- RICHARD Bruno 157 VOIX soit 86.74%
- SAUVEE Stéphanie 161 VOIX soit 88.95%
- VASNIER Pascal 146 VOIX soit 80.66%



De gauche à droite , Premier rang : Aurélie MIRAMONT, Valérie BORDES, Stéphanie SAUVEE (1ère Ajointe), Youri MOYSAN (Maire), Bruno RICHARD (2^{ème} Adjoint) ; Deuxième rang : Jean Charles GRUEL, Johanna JAMAUX, Pierre Yves GIRAUD, Bruno DENIAUD ; Troisième rang : Pascal VASNIER, Isabelle LETOURNOUX

MUNICIPALITE, COMMISSIONS COMMUNALES

Délégations aux organismes extérieurs :

✚ VALCOBREIZH :

Jean- Charles GRUEL

✚ ACSE 175 :

Stéphanie SAUVEE

✚ CODEM/CLIC :

Aurélie MIRAMONT

✚ SDE 35 (Syndicat Départemental d'Énergie) :

Bruno RICHARD

✚ Ille et Développement :

Youri MOYSAN

✚ Correspondant sécurité routière :

Isabelle LETOURNOUX

✚ Représentant de la Défense :

Valérie BORDES

✚ Syndicat Mixte du pays de Remes :

Youri MOYSAN

✚ VALCOBREIZH CCVIA :

Jean-Charles GRUEL

✚ Syndicat Mixte du bassin versant la flume, de l'Ille et l'Illet :

Pascal VASNIER

Commissions communales :

Le Maire **Youri MOYSAN** est membre de droit de toutes les commissions

✚ CCID-Impôts directs :

Youri MOYSAN, Stéphanie SAUVEE, Bruno RICHARD, Isabelle LETOURNOUX, Pierre-Yves GIRAUD, Aurélie MIRAMONT et Bruno DENIAUD

✚ Révision liste électorale :

Président : Bruno RICHARD

Délégué de l'administration : Gilbert QUENOUILIERE

Délégué du T.G.I : Gérard THEBAULT

✚ Finances :

Youri MOYSAN, Stéphanie SAUVEE, Pascal VASNIER, Isabelle LETOURNOUX et Valérie BORDES

✚ Infrastructures et bâtiments communaux :

Bruno RICHARD, Pascal VASNIER, Jean-Charles GRUEL et Johanna JAMAUX, Bruno DENIAUD

✚ Fleurissement et embellissement :

Bruno RICHARD, Aurélie MIRAMONT, Pascal VASNIER, Johanna JAMAUX et Pierre-Yves GIRAUD

✚ Concessions cimetièrre :

Stéphanie SAUVEE, Pascal VASNIER, Isabelle LETOURNOUX

✚ Communication :

Stéphanie SAUVEE, Valérie BORDES et Aurélie MIRAMONT

✚ Jeunesse :

Stéphanie SAUVEE, Valérie BORDES, Aurélie MIRAMONT, Bruno DENIAUD, Johanna JAMAUX et Pierre-Yves GIRAUD

✚ Histoire et patrimoine :

Pascal VASNIER, Johanna JAMAUX et Bruno DENIAUD

✚ C.C.A.S (Centre Communal d'Action Sociale) :

Président : Youri MOYSAN

Membres élus : Stéphanie SAUVEE, Bruno RICHARD, Isabelle LETOURNOUX, Pascal VASNIER et Jean-Charles GRUEL

Membres associatifs : Maryvonne HAFFRAY, Jacky DARTOIS, Philippe LEMEE, Delphine LEVESQUE et Nathalie BERTIN

✚ Appel d'offres :

Président : Youri MOYSAN

Titulaires : Pascal VASNIER, Valérie BORDES et Bruno DENIAUD

Suppléants : Bruno RICHARD, Pierre-Yves GIRAUD, Jean-Charles GRUEL et Johanna JAMAUX

JOURNEE FLEURISSEMENT



C'est sous un beau soleil que nos agents communaux, accompagnés par la commission fleurissement, ont réalisé les plantations annuelles le lundi 25 mai !

La commission fleurissement a souhaité apporter un peu de nouveauté cette année. Vous pouvez donc admirer des créations situées aux extrémités de la rue d'Orgères.

Bien entendu, la commission reste en mode créatif et d'autres idées sont déjà en cours de réflexion pour le prochain fleurissement estival. Ces créations viendront embellir et égayer notre village !

Un grand Merci à Armel Galle (membre non-élu de la commission) pour ses précieux conseils et sa participation à l'embellissement de notre commune.



Aurélié MIRAMONT

LE CONCOURS COMMUNAL DES MAISONS FLEURIES 2020



Grâce aux personnes qui fleurissent leurs maisons, balcons, jardins, parfois embellissent les trottoirs par de magnifiques potées de fleurs, la commune devient attrayante et l'on a plaisir à flâner dans les rues.

Pour remercier et encourager ce fleurissement, Aubigné lance son traditionnel concours des maisons fleuries !

Le jury, composé de 3 personnes extérieures à la commune d'Aubigné, passera donc dans nos rues et notre campagne au cours de la première quinzaine de juillet pour admirer vos plantations.

Seules les décorations florales, avec ou sans espaces verts, visibles de la rue seront prises en considération.

Le jury appréciera en une seule et même catégorie :

- l'aménagement d'ensemble,
- l'originalité et la conception personnelle,
- la qualité et l'harmonie du fleurissement,
- la diversité, le choix et permanence des végétaux,
- la propreté et l'entretien.

Qui participe ?

Tout le monde (hormis les élus) : les novices, les aguerris, les passionnés, les jeunes, les moins jeunes,...

C'est sans inscription.

Alors à vos fleurs, jardinières, pare-terres, binettes, transplantoirs... !

Les lauréats seront personnellement avisés de leur sélection par courrier et seront récompensés lors de la cérémonie des vœux du Maire en janvier 2021.

Règlement complet disponible en mairie. Pour toute question, n'hésitez pas à contacter la mairie.



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES : CARRÉS POTAGERS

Le 15 février dernier s'est déroulé l'inauguration des carrés potagers partagés, projet initié par le CMJ. 5 bacs ont été installés sur la commune et sont à la disposition de la population pour planter, semer, nettoyer et récolter aromates, fruits et légumes de saison.

Le CMJ et la commission Jeunesse remercie chaleureusement Les Jardins d'Épicure pour son don de plants qui ont été installés lors de l'inauguration.

Malgré le confinement, certains bacs ont été entretenus. Nous ne pouvons que vous encourager à vous approprier encore davantage ces petits carrés de terre. C'est aussi l'occasion d'initier les plus jeunes au jardinage, de faire vivre et d'embellir la commune, de favoriser le lien social à travers cette activité.



Pour rappel, 2 bacs sont situés au lotissement des Pommiers (rue Saint Melaine), 2 autres dans l'aire jeux enfants et le dernier près de l'étang communal.

Valérie BORDES

**JARDIN POTAGER, PLAISIR PARTAGE !
FAITES DE CET ENDROIT UN LIEU DE CONVIVIALITE !**



ETAT CIVIL 2020



Ils ont montré le bout de leur nez !

Victoire ALMARCHA – le 12 Janvier
Armel BOUILLON BORDES- le 20 Mars



Il nous a quitté ...

Alphonse CRENNER – le 18 Mai

LA FETE DES CLASSES « 0 » le 17 OCTOBRE



A l'issue de la réunion d'information qui s'est tenue en mairie le mardi 2 juin 2020, le nouveau bureau des classes a été formé.

Le comité des classes 0 invite les personnes nées dans les années se terminant par un 0 à participer à la journée du **17 Octobre 2020**.

Malgré le contexte contraignant pour le moment, nous espérons pouvoir organiser ce traditionnel rassemblement pour faire la photo du souvenir, un dépôt de gerbe et un repas convivial à la salle des fêtes pour célébrer ce passage de dizaine.

Si vous souhaitez vous inscrire ou pour tout renseignement, vous pouvez d'ores et déjà prendre contact par mail avec l'équipe : lesclassesaubigne@gmail.com, qui répondra à toutes vos questions ou par téléphone au 06.60.78.69.28.

Dans l'ordre de gauche à droite : Romy L, Christophe S, Sylvain B (trésorier), Ronan M (président), Fréd B (secrétaire) et Michel L (absent sur la photo)



CRISE SANITAIRE, MUNICIPALITE

Grâce à l'engagement et la responsabilité de chacun, aussi bien pendant le confinement que dans le déconfinement, la crise sanitaire du COVID-19 qui touche la France depuis le mois de mars 2020 marque le pas.

La vigilance reste toutefois nécessaire.



La meilleure des protections pour vous et pour vos proches est, en permanence, **le respect des mesures barrières et de la distanciation physique**. Le port du masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée est vivement conseillé.



La commune a été dotée par le Département de masques à usage unique courant mai et juin. Ils ont été distribués aux Aubinois(es), ayant fait la demande auprès de la mairie.

NOTRE COMMERCE



Après 2 mois, sans pouvoir ouvrir le bar en raison de la crise sanitaire, c'était forcément dur moralement et financièrement pour Sylvie Morin, propriétaire depuis 15 ans. Le mardi 2 juin, la vie aubinoise a repris son rythme avec la réouverture du café du village où la clientèle de 0 à 90 ans, d'ici où d'ailleurs, aime venir faire une course, prendre un café, chercher le pain, cigarettes et Ouest France tout en faisant un brin de causette.

«Je remercie chaleureusement toutes les personnes qui par leurs appels, leurs messages m'ont soutenue durant cette crise » nous communique, la baronne, surnom que l'on donne à Sylvie quand on devient un habitué.

Soutenons notre commerce !!!!

ASSOCIATION 1 BOUCHON 1 SOURIRE



En 2015, nous avons souhaité nous associer à l'action « Solidarité bouchon 35 » qui apporte son soutien aux associations de personnes handicapées. Ces bouchons en plastique sont revendus pour être recyclés.

Depuis juin 2020, nous récupérons aussi les bouchons de liège - Ne les jetez plus ! Ils seront recyclés et utilisés entre autres pour la phytoépuration dans l'éco-habitat (en remplacement des fosses sceptiques).

Qui peut le faire ? Tous les Aubinoises et Aubinois, petits et grands, de 0 à 99 ans.

Où déposer ? Dans les conteneurs transparents situés au café du village et à la Mairie.

Dans quel but ? A l'heure du développement durable et du tri sélectif, ce concept réunit plusieurs actions :

-Permettre la solidarité entre personnes valides et non valides

-Sensibiliser le public

-Préserver l'environnement

-Faire preuve de citoyenneté



De la générosité au bon goût de bouchons !!!

Stéphanie SAUVEE

Les équipes la Vallée se préparent pour cet été si particulier...

L'ALSH d'ANDOUILLE-NEUVILLE sera ouvert cet été, du 6 juillet au 28 août de 7h15 à 18h45 (Soit 15 minutes plus tôt et 15 minutes plus tard que d'habitude afin de faciliter les trajets des familles, car la navette ne sera pas organisée cet été).

Les 2 équipes de direction et d'animation sont en place et se sont déjà vues plusieurs fois afin de préparer l'été, en visio et en réel sur des samedis en juin...

En juillet, Sabrina HERMENIER sera en direction avec Emeline RIVARD en tant qu'adjointe.

En août, une co direction s'installe avec Claire LEMONNIER, animatrice depuis 5 ans sur le centre et Hélène FROC animatrice l'an passé ...

Tous les animateurs et animatrices embauchés pour cet été sont des animateurs qui ont déjà travaillé à l'ALSH, cette année, sur les mercredis ou les vacances ou encore l'été dernier.

Un avantage certain pour faciliter le travail d'équipe cet été.

Suite à l'ouverture de l'ALSH de St Aubin d'Aubigné, les 3 premières semaines de juillet et avec le protocole sanitaire en vigueur, l'ALSH de la Vallée ouvre pour un effectif de 70 enfants.

La mairie d'Andouillé-Neuville a accepté de prêter la cantine de l'école et 2 salles de classes afin de pouvoir accueillir plus d'enfants tout en conservant une distanciation physique.

Actuellement il reste des places sur quelques journées en juillet ainsi que sur le mois d'août...

Les équipes d'animation travaillent sur les projets et activités qui seront proposés durant tout l'été, Sûrement un peu moins de sorties lointaines cet été mais l'objectif est de vivre et profiter à fond de ces vacances après cette fin d'année étrange.

En juillet, les enfants se transformeront en Robison Crusoe pour jardiner, bricoler, peindre, faire de la magie. Un hôpital des doudous sera installé le temps d'une journée...

En août, au temps de la transformation toujours, les enfants se mettront dans la peau de leur personnage préféré ou d'un objet ou d'un élément comme le vent ou le soleil.... Il y aura des animations autour des contes et des mille et une nuit.

L'équipe d'août souhaite travailler sur les questions de genre, les différences et ressemblances entre filles et garçons, l'acceptation des uns et des autres...

Cet été, les équipes n'organiseront pas de mini-séjour mais 2 nuitées seront organisées, une en juillet, une en août...

Plus d'information sur le site internet de l'association : www.clshandouilleneuveville.siteweb.com

Contact : alshandouilleneuveville@gmail.com ou 06.46.07.19.93



Sur la photo de gauche à droite, Claire Lemonnier, Sabrina Hermenier, Emeline Rivard

DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

« EXTRAITS »

Les comptes rendus complets des réunions du conseil municipal peuvent être consultés en mairie.

Séance du mardi 11 Février 2020

Présents : Jean-Michel DELAVOIX, Stéphanie SAUVEE, Dominique CHAMPALAUNE, Pascal VASNIER, Isabelle LETOURNOUX, Valérie BORDES, Delphine LEVESQUE, Bruno RICHARD

Absents : Vincent POIRIER, Aurélie MIRAMONT (donne pouvoir à Stéphanie SAUVEE)

Secrétaire de séance : Delphine LEVESQUE

AUBIOGAZ/Travaux d'extension du réseau ENEDIS

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité accepte que les travaux d'extension du réseau ENEDIS soient pris intégralement en charge par la SAS AUBIOGAZ en paiement direct à ENEDIS, conformément à l'article L332-8 du code de l'Urbanisme.

Création d'un poste non permanent pour le remplacement d'un fonctionnaire absent

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de créer un poste non permanent pour le remplacement d'un fonctionnaire titulaire absent, de modifier le tableau des emplois et d'inscrire au budget les crédits correspondants.

SALLE DES FETES

Dans le contexte actuel d'état d'urgence sanitaire, la salle communale d'Aubigné a pu rouvrir ses portes aux locataires depuis le 22 Juin 2020. L'application des gestes barrières (port du masque, distanciation ...) reste essentielle. La capacité initiale de la salle, soit 84 places assises, est restreinte à une cinquantaine de places. Ces conditions sont applicables jusqu'à la fin d'état d'urgence sanitaire.

Vous trouverez ci-dessous les tarifs en vigueur pour 2020 :

Habitants Aubigné

du 1/05 au 31/10		du 2/11 au 30/04	
1 journée	Week-end	1 journée	Week-end
84 €	113 €	97 €	134 €

Extérieurs

du 1/05 au 31/10		du 2/11 au 30/04	
1 journée	Week-end	1 journée	Week-end
163 €	206 €	180 €	246 €



CONCESSIONS CIMETIERE

Tarifs des concessions du cimetière d'Aubigné :

Délibération du Conseil Municipal du 19/11/2008 :

- Concession trentenaire 2m² : 150,00 €
- Concession cinquantenaire 2m² : 230,00 €

Les concessions pourront être renouvelées au prix du tarif en vigueur au moment du renouvellement.

Les titulaires ou successeurs seront en droit de renouveler une concession de plus courte durée : 15 ans pour 2m² = 80,00 €

LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL



Le PLUi de la communauté de communes Val d'Ille-Aubigné approuvé le 25 février 2020 est entré en application.

Le règlement écrit et graphique du PLUi, les annexes du PLUi ainsi que les Orientations d'Aménagement de Programmation (OAP) sont opposables à tout projet de construction ou d'aménagement.

Val d'ille
Aubigné

Qu'est-ce que le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) ?

Le Plan local d'urbanisme intercommunal est un document de planification et d'urbanisme réglementaire à l'échelle de 19 communes composant la communauté de communes Val d'Ille – Aubigné.

C'est à la fois un document d'orientations politiques et stratégiques, et un document fixant des règles précises permettant la mise en œuvre du projet politique.

Il remplace le PLU communal d'Aubigné.

Le PLUi définit les règles juridiques d'utilisation des sols applicables sur l'ensemble des communes, à partir desquelles les maires délivrent les autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, permis d'aménager ...).

Il est consultable en mairie.

Pour rappel, tous travaux modifiant l'aspect extérieur de votre habitation (façade, création d'ouverture sur la toiture, clôture...) ainsi que les travaux créant de la superficie **doivent être déclarés** auprès du service urbanisme de la commune.

Vous pouvez contacter la mairie pour tout renseignement.

LES CONVERSATIONS CARBONES

«L'Agence de l'Energie et du Climat du Pays de Rennes vous propose, avec le soutien de la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné, de participer à des conversations carbone à l'automne prochain.

Après 2 mois de confinement, nous vous proposons de repenser votre mode de vie pour la transition écologique !

Les conversations carbones, qu'est-ce que c'est ?

Les « Conversations Carbone » constituent une approche originale pour accompagner les personnes dans le changement vers un mode de vie sobre en carbone. Eprouvée depuis plus de 10 ans au Royaume-Uni, elle est la seule méthode qui intègre une expertise psychologique appliquée au climat.

Comment ça marche ?

2 facilitateurs formés (Paulo Dos Santos et Victor Chalmel de l'ALEC) animent 6 séances de 2h étalées sur 4 mois, avec un groupe de 8 à 10 participants, sur les thèmes de l'énergie à la maison, la mobilité, l'alimentation et l'eau, la consommation et les déchets, du changement climatique.

L'objectif ?

Le parcours permet à chaque participant d'élaborer son propre plan d'actions visant une réduction de 4 tonnes de CO2-eq de ses émissions personnelles de GES, 1 tonne dans chacun des 4 secteurs.

Au-delà, les participants peuvent devenir de véritables ambassadeurs de la transition écologique au niveau local.

<https://cler.org/conversations-carbone-discuter-pour-mieux-changer/>

Nous sommes à la recherche de 8 à 10 personnes pour participer au 1er groupe sur le Val d'Ille-Aubigné.

Les dates des séances seront calées en fonction des disponibilités de chacun-e à l'automne 2020.»



Contact : soazig.rouillard@alec-rennes.org

CCVIA : APPEL A PROJETS



APPEL À PROJETS CITOYENS

VOUS AVEZ UN PROJET POUR
DES MOBILITÉS

+ DURABLES + SOLIDAIRES
DES ACTIONS DE SENSIBILISATION...?

DÉPOSEZ VOTRE DOSSIER

AVANT LE 4 JUILLET (1^{ère} SESSION)
OU LE 28 SEPTEMBRE (2^e SESSION)

Les projets sélectionnés bénéficieront d'une aide
et d'un accompagnement du Val d'Ille-Aubigné

PLUS D'INFOS : 02 99 69 86 86 - www.valdille-aubigne.fr



La Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné souhaite soutenir et encourager les initiatives citoyennes en faveur de la mobilité durable et a initié un appel à projets citoyens depuis 2015.

Vous avez un projet en faveur de la mobilité : récupération et réparation de vélos, pédibus, vélobus, spectacles sur la mobilité active, ateliers de sensibilisation... déposez votre projet le 28 septembre 2020. Tout groupe de citoyens ou association peut y répondre.

Pour participer, complétez la fiche projet AAP citoyens « mobilités » accompagnée du règlement signé (documents disponibles sur le site internet du Val d'Ille Aubigné ou par mail à mobilites@valdille-aubigne.fr).

Les projets retenus bénéficieront d'une aide financière de la Communauté de communes de 500 € à 1 000 € et pourront bénéficier, selon les besoins, d'un accompagnement technique pour la réalisation de leur projet.

Les informations sur le fonctionnement de l'appel à projets, les critères de sélection des projets et les modalités de versement de l'aide sont disponibles dans le règlement AAP citoyens « mobilités ».

Plus d'informations : www.valdille-aubigne.fr / mobilites@valdille-aubigne.fr, tél : 02 99 69 86 86

NAVETTE GRATUITE AUBIGNE-FEINS ETE 2020

En juillet, une navette gratuite pour rejoindre le Domaine de Boulet à Feins

Du 6 au 31 juillet, la navette communautaire Mobi Futée vous permettra de rejoindre le Domaine de Boulet à Feins.


Le service est gratuit depuis les 19 communes du Val d'Ille-Aubigné et fonctionne 4 jours par semaine (lundi, mardi, jeudi, vendredi). Afin d'organiser au mieux le service, les réservations sont obligatoires. La navette passera dans les communes à partir de 13h. La liste des arrêts est disponible en mairie et sur le site internet de la Communauté de communes www.valdille-aubigne.fr. Pour le retour, un départ de Feins est prévu à partir de 17h. Le Val d'Ille-Aubigné vous contactera le matin (par téléphone) pour vous confirmer l'horaire de passage de la navette dans votre commune.

Modalités de réservation

Les réservations sont possibles jusqu'à 17h la veille du départ en appelant au 02 99 69 86 86 ou en remplissant le formulaire de réservation sur www.valdille-aubigne.fr/navette.

Le service est mis en place à partir de 2 personnes dans la limite de 3 passages de la navette à l'aller et au retour. **Dans le respect des gestes barrières, veuillez vous munir d'un masque.**

Renseignements : mobilites@valdille-aubigne.fr / 02 99 69 86 86 et mairies.




MOBI FUTÉE

DU 6 AU 31 JUILLET 2020

DESTINATION : DOMAINE DE BOULET À FEINS

Navette gratuite
lundi, mardi, jeudi et vendredi
sauf le mardi 14 juillet

Reservation obligatoire jusqu'à 17h la veille
au 02 30 21 37 46
mobilites@valdille-aubigne.fr
formulaire sur le site internet
www.valdille-aubigne.fr



« COUPON SPORT 35 » 2020/2021

Le dispositif « coupon sport 35 » a été reconduit pour l'année sportive 2020 – 2021.

Ce levier pour la pratique sportive s'adresse aux jeunes Brétiliens qui remplissent les conditions suivantes :

- être âgé de 11 à 15 ans (soit d'être né entre 2005 et 2009)
- bénéficier de l'allocation de rentrée scolaire en août 2020
- s'inscrire dans une association sportive affiliée d'une part à une fédération agréée par le ministère des sports et d'autre part à l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV).

Le barème de prise en charge est le suivant :

Coût de l'adhésion + licence	Coupon sport 35
De 45€ à 90€ A partir de 91€	1 coupon sport, soit 20€ 2 coupons sport, soit 40€

Pour obtenir un dossier d'inscription, contacter la mairie.

BREIZH GO RENTREE SCOLAIRE 2020 2021

Suite à la pandémie du COVID 19 et au ralentissement d'un grand nombre d'outils de production, la Région Bretagne a dû prendre des mesures exceptionnelles afin de préparer au mieux la rentrée scolaire.

Les **inscriptions au transport scolaire pour l'année 2020-2021 devront s'effectuer exclusivement en ligne** sur le site <https://www.breizhgo.bzh/transports-scolaires/ille-et-vilaine>.

Afin de répondre aux questions des familles, la Région Bretagne met en place un numéro unique et gratuit - le **02 99 300 300**.



ENQUETE PUBLIQUE « S.A.S AUBIOGAZ »

La SAS AUBIOGAZ a pour projet une unité de méthanisation au lieu-dit La Masse à Aubigné. Conformément à la réglementation, une première enquête publique a été effectuée du 12 février au 13 Mars 2020. Cette consultation a été interrompue par l'état d'urgence sanitaire.

Aussi, un nouvel arrêté préfectoral exige une nouvelle consultation publique pour 5 jours ouvrés du 20 Juillet au 27 Juillet 2020.

Elle est consultable en mairie, aux horaires d'ouverture.

Les personnes intéressées pour formuler des observations avant la fin du délai de consultation pourront le faire :

- sur le registre ouvert en mairie
- par courrier au service de la Préfecture d'Ille et Vilaine (Bureau de l'environnement et de l'utilité publique)
- par voie électronique à l'adresse suivante : pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr (en précisant en objet du courriel : « consultation publique – S.A.S AUBIOGAZ »)



ENQUETE INSEE



INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES

L'institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (Insee) effectue depuis de nombreuses années, sur toute l'année, une importante enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage ou ne travaillent pas (étudiants, retraités...). Elle est la seule source permettant de nous comparer avec nos voisins européens. Elle fournit également des données originales sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, les conditions d'emploi ou la formation continue.

A cet effet, tous les trimestres, un échantillon de logements est tiré au hasard sur l'ensemble du territoire. Toutes les personnes de 15 ans ou plus de ces logements sont interrogées six trimestres consécutifs : les premières et dernières interrogations se font par visite au domicile des enquêtés, les interrogations intermédiaires par téléphone. La participation de tous, quelle que soit votre situation, à cette enquête est fondamentale, car elle détermine la qualité des résultats.

Certains habitants de la commune d'Aubigné sont concernés par cette enquête.

Une enquêtrice de l'Insee prendra contact avec les personnes des logements sélectionnés au cours des mois de juillet et août 2020. Elle sera munie d'une carte officielle l'accréditant.

Vos réponses resteront strictement confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques comme la loi en fait la plus stricte obligation.

Nous vous demandons de lui réserver un accueil des plus cordiaux.

Le prochain Écho d'Aubigné paraîtra au mois de Novembre 2020

BULLETIN MUNICIPAL
D'INFORMATION

Directeur de la publication :
Youri MOYSAN

Réalisation :
Commission Communication

Impression :
RENNES 2 VILLEJEAN LA
HARPE